



Autism Society Canada
Société canadienne de l'autisme

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**La Société canadienne de l'autisme intervient dans la cause Auton
devant la Cour suprême du Canada**

Ottawa, Ontario, le 10 juin 2004

La Société canadienne de l'autisme (SCA) a reçu l'autorisation d'intervenir dans la cause Auton devant la Cour suprême du Canada les 9 et 10 juin. La SCA entérine la position présentée par les familles participant à cette importante cause. Le refus du gouvernement de la Colombie-Britannique de financer le traitement des enfants qui ont des troubles du spectre autistique (l'autisme ou TSA) enfreint leurs droits à l'égalité garantis par la *Charte des droits et des libertés*.

Depuis 1976, la SCA est une fédération pancanadienne des sociétés de l'autisme provinciales et territoriales dont l'effectif collectif constitue le plus grand nombre de personnes touchées par les TSA au Canada (les familles et les personnes qui ont l'autisme). La SCA appuie la prestation de traitements efficaces accessibles et fondés sur les symptômes ainsi que les services requis. La recherche a montré que les résultats des enfants autistes peuvent être grandement rehaussés par la prestation de tels traitements. Par le truchement de ces mesures, la SCA a beaucoup d'espoir de meilleurs résultats pour les personnes ayant l'autisme. Comme le montre la publication récente de la SCA intitulée : *Programme de recherche et Stratégie d'action pour l'autisme au Canada : Livre blanc*, la communauté canadienne de recherche sur l'autisme appuie fermement l'accès à des traitements efficaces fondés sur les symptômes et des mesures de soutien pour toutes les personnes qui ont des TSA. Le choix des traitements est primordial aux activités de la SCA. Le choix est actuellement gravement affaibli et restreint à cause du manque de traitements efficaces universellement accessibles pour tous les aspects de l'autisme au Canada.

Bien que la SCA reconnaisse que les gouvernements doivent suivre des priorités lorsqu'ils distribuent les ressources en soins de santé, cette répartition ne devrait pas être arbitraire. Les gouvernements doivent faire en sorte que les avantages soient fournis d'une manière non discriminatoire. De nombreuses familles canadiennes touchées par les TSA qui ont cherché du financement pour des traitements efficaces et le soutien requis ont été confrontées à des processus décisionnels qui ne sont ni cohérents ni transparents.

En se fondant sur l'information provenant de trois ministères de l'éducation provinciaux concernant le nombre d'étudiant(e)s qui ont des TSA au cours des six dernières années, la SCA estime qu'il y a plus de 100 000 Canadiennes et Canadiens qui vivent avec l'autisme, plus de 3 000 nouveaux cas étant diagnostiqués à chaque année. Dans le régime actuel de traitements et de soutien souvent inefficaces, inappropriés et inaccessibles, le coût moyen pour la vie par personne ayant une condition d'autisme est estimé par la SCA à au moins 2 millions \$. Des études ont montré que les économies moyennes pour la durée d'une vie peuvent atteindre jusqu'à 50 p. 100, grâce à un diagnostic précoce exact, des traitements efficaces et des soutiens requis adéquats. L'accès à un traitement et à des soutiens efficaces produirait d'énormes économies atteignant les milliards de dollars pour les contribuables.

Il y a actuellement des centaines de familles en instances devant les tribunaux canadiens afin d'obtenir l'accès à des traitements efficaces des TSA pour leurs membres. La SCA est encouragée par le solide soutien accordé aux droits en vertu de la *Charte* dans les arrêts des tribunaux jusqu'à maintenant. Nous espérons que le plus haut tribunal du Canada appuiera l'exigence que les gouvernements provinciaux donnent des traitements efficaces et scientifiquement validés à celles et à ceux qui ont des TSA. Un arrêt juste dans la cause Auton aura une influence positive à l'échelle du pays pour la communauté canadienne des personnes

touchées par les TSA et leurs familles. En fait, un tel arrêt sera utile pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

-30-

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Lisa Simmermon, présidente de la SCA, Regina (Sask.) (306) 545-0966, cellulaire (306) 533-6665

simmermon@accesscomm.ca

Louise Fleming, directrice exécutive de la SCA, Ottawa (Ont.) (613) 789-8943 louise@autismsocietycanada.ca

Pour voir le mémoire de la SCA sur cette cause, branchez-vous à www.autismsocietycanada.ca et suivez les liens.